



CENTRE
HOSPITALIER
ANGOULÊME



LE DEROULEMENT

La formation complète

Formation alternée entre stage et enseignements sur l'IFAS ou en distanciel (via une plateforme étudiant), permettant l'acquisition de compétences :

- Cours théoriques et pratiques (atelier, simulation...)
- Plusieurs stages dans différents secteurs d'activités sanitaires.

La formation partielle

- Enseignements alternés avec différents stages.
- Modules définis en fonction du diplôme déjà acquis.
- Selon les modules restant à valider suite à la délibération du jury VAE

Les prestations du Centre Hospitalier d'Angoulême (CHA)

- Mise à disposition et entretien des tenues professionnelles pour les stages.
- Accueil et encadrement d'élève en stage dans les différents services.
- Possibilité d'être accompagné par des partenaires de santé : Assistante sociale, psychologue, médecin du travail, ergonomiste, cellule handicap...
- Possibilité de repas au self du CHA.

ATTENTION : La profession d'Aide-Soignant est en attente de parution d'un nouvel arrêté réglementant la formation conduisant au DEAS –

Mise en application prévue pour septembre 2021



Adresse géographique : Campus Santé – 85 rue de Breuty – 16400 LA COURONNE

Rond-Point de Girac - CS 55015 Saint-Michel - 16959 ANGOULÊME CEDEX 9
ch-angouleme.fr

N° FINISS : 160000451

Vous êtes dynamique ...

Vous êtes à l'écoute des autres ...

Vous aimez le travail en équipe ...

LA FORMATION

La formation complète

- Pour les candidats reçus aux épreuves de sélection.
- Pour les agents ayant une ancienneté professionnelle dans la fonction publique.

La formation partielle

Pour les titulaires des diplômes suivants :

- Auxiliaire de puériculture, Ambulancier, Auxiliaire de vie sociale, Aide médico-psychologique, assistant de vie aux familles, accompagnant éducatif et social, et les titulaires du BAC ASSP et SAPAT.

Pour les personnes ayant obtenu une validation de modules par VAE* :

- Les candidats viennent suivre l'enseignement pour valider les modules non acquis.

VAE : pour les professionnels qui souhaitent accéder au diplôme par la VAE, l'IFAS propose un accompagnement méthodologique (Cf. fiche de formation continue)*

LES MODALITÉS D'ACCÈS A LA SÉLECTION

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation AS.

- Dossier de sélection
 - Une lettre de motivations manuscrite, un CV, les appréciations des employeurs, les bulletins scolaires et appréciations de stage...
 - Un document manuscrit (dit projet motivé) relatant, au choix du candidat :
 - soit une situation personnelle ou professionnelle vécue en lien avec le métier AS
 - soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation
- Entretien de sélection* : d'une durée de quinze à vingt minutes, il est réalisé pour permettre d'apprécier les qualités humaines et relationnelles du candidat et son projet professionnel.

**Considérant le contexte exceptionnel de mobilisation nationale pour protéger au mieux l'ensemble de la population et éviter les rassemblements et déplacements propices à la propagation de l'épidémie de Covid-19, l'entretien prévu pourrait être supprimé.*

EN ATTENTE D'UN ARRETE DU MINITERE, DE LA DGOS ET DE L'ARS VALIDANT LE DISPOSITIF DE LA SÉLECTION